

Fiche action n°1

**CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE PARTICIPATIVE DE LA BIODIVERSITÉ
SUBAQUATIQUE NOTAMMENT DULCICOLE**

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

La FFESSM participe à la connaissance de la faune et de la flore subaquatiques via ses outils de sciences participatives, accessibles à tous les pratiquants d'activités subaquatiques. Elle s'est dotée et anime pour cela deux dispositifs :

- DORIS (Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et flore Subaquatiques) : <https://doris.ffessm.fr/>. Le site participatif DORIS met en ligne des fiches d'espèces subaquatiques animales ou végétales, dulcicoles ou marines, des eaux françaises métropolitaines et d'outre-mer ainsi que des fiches d'habitats. Ces fiches très complètes (textes et illustrations), vérifiées avec rigueur, tenues régulièrement à jour, sont intégralement réalisées par des participants bénévoles, amateurs et scientifiques. Son forum très dynamique est ouvert à tous.
- CROMIS (Carnet de Relevés des Observations en Milieux Subaquatiques) : <https://carnet.ffessm.fr/ssologin>. Le site CROMIS est un carnet de plongée naturaliste qui permet entre-autres :
 - entrer des observations géoréférencées sur les espèces marines ou dulcicoles rencontrées par des plongeurs et permettre l'identification en liaison étroite avec DORIS ;
 - connaître tous les aspects remarquables des espèces (invasives (EEE), protégées, menacées, réglementées, à confusion aisée avec une autre espèce, bio indicatrices) ;
 - exporter son carnet de plongée naturaliste en format pdf ;
 - préparer une sortie en choisissant les sites d'une zone et connaître les observations possibles ;
 - utiliser un jeu simple (quizz) pour mieux reconnaître les espèces et en savoir plus à leur sujet ;
 - valider des images par des plongeurs naturalistes experts ;
 - rechercher et télécharger des images validées et mises à disposition par les plongeurs dans leurs relevés experts ;
 - préparer des transferts de données d'observation vers des tiers scientifiques sous convention avec la FFESSM, dans le cadre habituel des sciences participatives auxquelles la FFESSM accorde intérêt et encouragement ;

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

Ces outils sont gérés au niveau national par la FFESSM et s'appuient sur les contributions des pratiquants. Le Comité Grand Est au travers de ses différentes commissions (notamment technique, environnement et biologie subaquatique, photo/vidéo sous-marine) et en lien avec l'Université de Strasbourg (UNISTRA° par l'intermédiaire de Serge Dumont – enseignant chercheur et Frédéric Bolze :

- Participe à la promotion de ces outils par des informations
 - o sur les pages Facebook de la Commission environnement et biologie subaquatique et de la Commission Audiovisuelle <https://www.facebook.com/CEBSEST>
<https://www.facebook.com/groups/crav.est>
 - o sur le site internet du Comité Grand Est
http://www.ffessmest.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=27&Itemid=1210,
 - o lors d'évènements tels que « Faite de la Plongée » organisée par le Comité départemental 67 de la FFESSM)
- Assure
 - o une information et une formation sur ces outils auprès des pratiquants lors des stages de la Commission environnement et biologie subaquatique, de la commission photo-vidéo-sous-marine
 - o une sensibilisation sur ces outils auprès des cadres des Commissions techniques qui forment les plongeurs à sa pratique
- Diffuse une information sur les espèces sensibles, en danger, protégées, exotiques envahissantes), sur les différents habitats et leur protection notamment sur la page Facebook de la Commission environnement et biologie subaquatique, sur le site internet de la Comité Grand Est ou lors des stages notamment ceux organisés par les Commissions environnement, photo-vidéo sous-marine.

Moyens humains : bénévoles du Comité Grand Est, UNISTRA. Une collaboration forte est recherchée entre les animateurs de la Commission biologie et de la Commission photo-vidéo sous-marine en vue de croiser les compétences (naturalistes et photographiques).

Moyens financiers : Comité Grand Est FFESSM

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

- Contribution à la connaissance des espèces notamment dulcicoles.

Comment ? Collecte de données environnementales, relais d'information et mobilisation des plongeurs.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrive effectivement dans ces critères.

- Nombre annuel d'observations enregistrées sur la base CROMIS (objectif d'au minimum une cinquantaine d'observations par an).
- Inscription dans la durée : action pluriannuelle qui est reconduite et amplifiée en fonction des résultats de l'année précédente.

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire National de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB :

<http://indicateursbiodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field Jeux Indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field Jeux Indicateur%3A123>

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Objectif 5.1 : Développer la recherche et la connaissance sur la biodiversité : (indicateur de la Stratégie nationale pour la biodiversité)

- Mobilisation des plongeurs.
- Développement des partenariats avec des structures scientifiques (UNISTRA)

Fiche action n°2 : SENSIBILISATION, ÉDUCATION, FORMATION DES PLONGEURS ET DES STRUCTURES À L'ENVIRONNEMENT

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

1/ Organisation de formations à la connaissance du milieu naturel subaquatique et aux pratiques écoresponsables

La FFESSM a introduit l'acquisition de compétences environnementales dans les formations aux aptitudes indispensables à la pratique de la plongée. Elles sont constitutives à part entière des brevets de plongeurs (niveau 1 à 3) et de guide de palanquée (niveau 4) délivrés par la FFESSM et reconnus par le Code du sport. Les objectifs de formation sont référencés dans le Manuel de Formation Technique national de la FFESSM dans le cadre d'un module « Respecter le milieu et l'environnement ».

Au-delà des formations à la plongée ce sont aussi toutes les formations aux activités (plongée souterraine, apnée, photo et vidéo sous-marine, handisub) de la FFESSM qui intègrent des modules de sensibilisation à la protection du milieu naturel.

Enfin, à destination des dirigeants des clubs et CODEP une sensibilisation à la biodiversité et une aide à développer des pratiques respectueuses de l'environnement est engagée par le Comité Grand Est.

Objectifs :

- Permettre au plongeur d'acquérir les comportements limitant son impact sur le milieu naturel
- Développer sa capacité d'observation de la faune et de la flore
- Connaître la réglementation environnementale (sites et espèces protégées)
- Permettre aux dirigeants d'organiser leur activité dans le respect de l'environnement

Dans son rôle d'appui et afin de sensibiliser les cadres chargés de la formation, le Comité Grand Est propose

- pour les cadres techniques (Niveau 4 et Initiateurs) des formations spécifiques sous forme notamment de webinaire de sensibilisation à l'environnement et à l'enseignement du module « Respecter le milieu et l'environnement » avec mise à disposition de ressources documentaires (cf point 3).
- pour les Présidents des Clubs et de CODEP une sensibilisation aux enjeux du respect et de la protection de l'environnement dans le cadre de l'organisation de leur activité. Par ailleurs, une

promotion des différents labels et dispositif Partenaire Engagé pour la Nature est réalisée (page Facebook, mailings spécifiques...)

Enfin, afin de développer la transversalité au sein du Comité Grand Est sur l'enjeu de la biodiversité et plus généralement du respect de l'environnement, ces thématiques seront un « fil vert » des actions du Comité durant l'Olympiade 2021-2024.

Par ailleurs, à partir de 2022 des formations croisées entre la Commission biologie et la Commission photo-vidéo sous-marine seront organisées.

Moyens humains : Les formations pour les plongeurs sont mises en œuvre sur le terrain, par des encadrants bénévoles au sein des structures associatives (clubs) ou des professionnels dans le cadre des Structures commerciales agréées (SCA).

Les appuis du Comité Grand Est sont réalisés par les bénévoles du Comité.

Moyens financiers : Les frais pédagogiques et logistiques sont pris en charge par les structures fédérales et par les participants.

Calendrier de formation mis en place dans chaque club, CODEP ou Commission technique Grand Est.
Mise en œuvre des autres actions de manière continue durant l'Olympiade.

2/ Organisation de formations et de sessions d'initiation et de perfectionnement à la biologie subaquatique

Objectifs :

- Développer ou approfondir la connaissance des espèces et habitats subaquatiques par les plongeurs
- Former des plongeurs naturalistes.
- Former des cadres-enseignants dans cette discipline.

Moyens humains : Les formations sont mises en œuvre par la Commission environnement et biologie subaquatique du Comité Grand Est en lien avec l'UNISTRA par l'intermédiaire de Serge Dumont – enseignant chercheur et de Frédéric Bolze) et appui audiovisuelle)

Moyens financiers : Les frais pédagogiques et logistiques sont pris en charge par la Commission Est et par les participants.

Calendrier de formation mis en place chaque année par la Commission environnement et biologie subaquatique.

3/ Conception et diffusion de supports pédagogiques, de guides pratiques, de ressources documentaires ciblées

Objectifs :

Mettre à la disposition de tout plongeur, des cadres et Présidents des clubs de plongée un centre de ressource dématérialisé sur le site internet du Comité Grand Est rassemblant des supports de formation, des guides pratiques, des ressources documentaires ciblés (cible 2022)

Développer une vidéo de sensibilisation mettant en avant les comportements respectueux du plongeur avant, pendant et après l'activité (cible 2023)

Moyens humains : Chargé de mission développement durable du Comité Grand Est et bénévoles du Comité Grand Est (Commission photo-vidéo sous-marine, environnement et biologie subaquatique, technique, webmaster), appui UNISTRA, partenariat à rechercher avec l'association longitude 181.

Moyens financiers :

Comité Grand Est

4/ Base fédérale La Gravière du Fort : site d'excellence et support d'une activité éco-responsable

La Gravière du Fort, située sur le territoire de la commune de Holtzheim à l'ouest de Strasbourg est une des 7 bases fédérales qui sont des centres de référence pour les activités de la FFESSM. Cette base se compose d'une gravière de 10 ha pour une surface totale du site de 12 ha, aménagée avec deux cales de mises à l'eau adaptées handisub et de trois pontons. Le site dispose de 600 m² de locaux et d'un compresseur en libre-service.

Il s'agit d'un centre associatif qui permet aux clubs de pratiquer en milieu naturel des activités dans leurs régions dans une structure équipée, labellisée et agréée par la fédération. Elle permet aussi d'accueillir et d'organiser des formations de tous niveaux qui nécessitent une logistique exigeante.

La base de plongée accueille en moyenne 35 000 plongeurs par an et sert de support à nombreuses formations tant nationales, régionales que départementales ou pour les clubs dont des clubs outre-Rhin dans le respect des milieux naturels. Elle est le support pour la tenue de diverses journées ou manifestations ouvertes au public (Plongée avec un e, Faite de la Plongée, Bioblitz etc) et accueille le SDIS, l'Armée de terre, la gendarmerie pour des entraînements et de la formation.

Elle se place au 2ème rang des sites de plongée français.

La Gravière du Fort s'est vu décerner dès 2011 le label « développement durable, le sport s'engage » par le Comité National Olympique et Sportif Français. Elle est parfaitement intégrée dans un environnement naturel et son site a fait l'objet en 2010 et 2021 d'un inventaire de sa biodiversité tant terrestre qu'aquatique. Le site est par ailleurs un des sites de vie du Crapaud vert, espèce protégée au niveau national et faisant l'objet d'un Plan national d'action.

Objectifs de l'action

- Contribuer au rayonnement et au développement de ce site de référence par l'apport des compétences du Comité Grand Est (action permanente)
- Lors des manifestations organisées sur le site, tenues de stands mettant en avant la biodiversité, promotion de l'initiative « partenaires engagés pour la Nature » accompagnement du public lors de circuits de découverte (action permanente)
- Améliorer la connaissance des espèces tant animales que végétales en contribuant à un deuxième inventaire le 22 mai 2021 (action Bioblitz de Science et Vie)
- Produire une vidéo des comportements respectueux en surface et en plongée à adapter sur le site de la Gravière du Fort à destination des usagers du site (cible 2023). (multilingue)
- Education aux moyens pour réaliser une activité respectueuse et durable (action permanente)
- Quizz des bons comportements

Moyens humains : -

- Bénévoles du Comité Grand Est, des CODEP 67 et 68, Gravière du Fort et entre autres Commission photo-vidéo sous-marine, environnement et biologie subaquatique, technique, chargé de mission Développement Durable

Moyens financiers :

Comité Grand Est, CODEP 67 et Gravière du Fort.

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

- Eviter que les plongeurs perturbent le milieu naturel.
- Développer l'intérêt des plongeurs pour l'observation et le respect du milieu naturel.
- Sensibiliser l'ensemble des structures de plongée du Grand Est et les licenciés à la préservation de l'environnement subaquatique.
- Susciter l'engagement des structures de plongée du Grand Est pour la préservation de l'environnement.
- Contribuer au rayonnement d'un site de référence dans ses actions en faveur du respect de l'environnement (écoresponsabilité).

Comment ?

Formation des cadres chargés de l'enseignement des gestes techniques

Apprentissage et maîtrise des gestes techniques et diffusion des connaissances élémentaires qui permettent au plongeur de découvrir dans les meilleures conditions le milieu et en évitant de le perturber.

Promotion des dispositifs d'engagement, valorisation des bonnes pratiques, aide et conseils méthodologiques (mise à disposition de ressources).

Mise en place d'un centre de ressource et appui d'un site d'excellence pour la pratique de l'activité

Information et formation spécifique des Présidents de clubs et de CODEP.

Appui des bénévoles du Comité Grand Est et de la Gravière du Fort dans son rôle de site écoresponsable.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrive effectivement dans ces critères.

- Nombre de plongeurs formés par an et par niveau Grand Est (environ 1500 personnes formées par an) dont cadres (niveau IV et initiateurs : 130)
- Programmation annuelle des formations régionales organisées ou coorganisées par la Commission environnement et biologie subaquatique suivi annuel des effectifs en stage :
 - o 30 à 40 brevets (certifications) par an,
 - o 2 journées de découverte par an,
 - o Programmation annuelle des formations régionales organisées par la Commission environnement et biologie subaquatique - suivi annuel des effectifs en stage
- Nombre de stands tenus par an mettant en avant le respect de l'environnement (cible 2 stands par an)
- Nombre de visites du centre de ressource
- Promouvoir le dispositif « Partenaire engagé pour la Nature », 2 à 3 communications par an (site internet, Facebook, Assemblée Générale, Revue Info Est)

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire National de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces

indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB :

http://indicateursbiodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Indicateurs de la Stratégie nationale pour la biodiversité

Objectif 2.1 : Mettre fin à la pollution des plastiques

- Réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique (gobelets, bouteilles...) lors des formations, stages, salons, assemblées générales...
-

Objectif 4.4 : Agir pour la préservation des océans (et plus généralement des zones humides, lacs et cours d'eau):

- Promotion des gestes du plongeur participants à la protection du milieu marin
- Pratiques respectueuses de la biodiversité et mettre en œuvre des formations des plongeurs à la biodiversité,
- Sensibilisation aux impacts des activités subaquatiques sur le milieu,

Indicateur de l'OFB : Importance accordée par les Français aux problèmes de biodiversité

<https://naturefrance.fr/indicateurs/importance-accordee-par-les-francais-aux-problemes-de-biodiversite>

- Sensibilisation et formation des plongeurs à la biodiversité et plus généralement au respect de l'environnement
- Pratiques respectueuses de la biodiversité

Fiche action n°3

LA BIODIVERSITÉ NE CONNAÎT PAS LES FRONTIÈRES

La Région Grand Est est ancrée au cœur de l'Europe. Les plongeurs de notre région fréquentent des sites de plongée (lacs, carrières et gravières) en Suisse, au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne.

De même des plongeurs de ces pays viennent plonger sur certains sites notamment en Alsace et plus particulièrement à la Gravière du Fort.

Par ailleurs, de nombreux échanges formels ou informels existent entre plongeurs et entre Clubs. Toutefois, les sites de plongée, les techniques et la pratique de la plongée, la sensibilisation à la biodiversité, la prise en compte de l'environnement présentent des différences entre les pays et une information réciproque devient utile.

Objectifs :

Sensibiliser les plongeurs des pays limitrophes venant pratiquer leur activité sur les sites de plongée du Grand Est aux enjeux de la biodiversité et du respect de l'environnement.

Développer le partage de connaissance et de pratiques dans le domaine de la biodiversité et des comportements respectueux de l'environnement entre les différentes communautés de plongeurs.

Moyens humains : Bénévoles du Comité Grand Est et de la Gravière du Fort

Moyens financiers : Comité Grand Est et Gravière du Fort

Partenariats : Clubs de plongée belges, allemands, suisses

Finalité de l'action :

- développer la coopération et les échanges transfrontaliers entre les plongeurs sur les thèmes de la biodiversité et des comportements écoresponsables
- sensibiliser tous les pratiquants à la préservation de l'environnement subaquatique
- faire connaître la richesse des sites de plongée du Grand Est à tous les pratiquants

Comment :

- Edition d'une plaquette immergeable multilingue sur les principales espèces présentes dans les sites de plongée du Grand Est (Diffusion de la plaquette en format dématérialisé et au besoin impression sur support écoresponsable) (cible 2022)
- Colloque Franco-Allemand sur la plongée avec intervention sur le thème de la plongée écoresponsable et biodiversité des sites de plongée (cible 2022)
- Organisation de sorties-plongées de découverte de la biodiversité pour les plongeurs transfrontaliers.
- Video cf supra

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrive effectivement dans ces critères

- Tenue du colloque Franco-Allemand
- Une sortie de découverte franco-allemande par an à partir de 2022, cible 8 participants par sortie sur le site de la Gravière du Fort

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire National de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

http://indicateursbiodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Indicateurs de la Stratégie nationale pour la biodiversité

Objectif 4.1 Porter à l'international un nouveau cadre ambitieux pour la biodiversité

- Porter la mise en place d'un agenda d'actions concrètes et multilatérales de la part des acteurs non étatiques qui puisse contribuer à l'atteinte d'objectifs en matière de protection de la biodiversité et plus généralement de l'environnement.